

## LE HANGAR AUX AFFÛTS DES FÛTS DE CANONS AUX ANIMATIONS

Ce long bâtiment de briques se démarque parmi toutes les constructions en pierre de la Citadelle. Bâti au 19<sup>e</sup> siècle, le Hangar aux affûts a sans cesse été modifié et adapté aux besoins de ses occupants qu'ils soient militaires ou visiteurs.



### UN PEU D'HISTOIRE

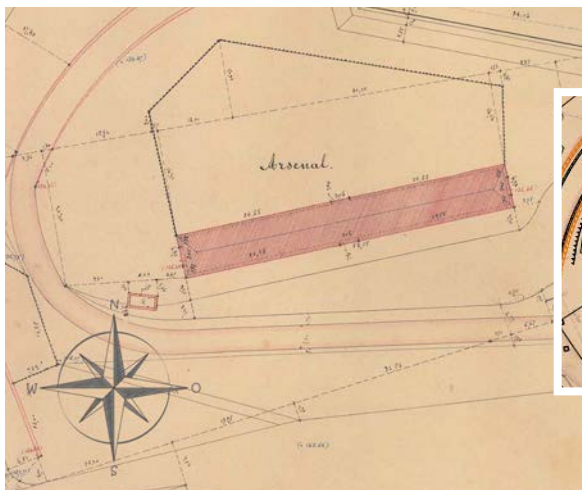
Mais qu'est-ce qu'un affût ? Il s'agit d'un support sur lequel est posé un canon. Cette appellation a été donnée au bâtiment car il a probablement servi de dépôt d'artillerie et, plus largement, d'entrepôt militaire.

D'apparence homogène et cohérente, le Hangar aux affûts a en réalité été construit en deux temps. Un premier volume en briques sous une toiture en bâtière\* est édifié dans le second quart du 19<sup>e</sup> siècle. A cette époque, l'édifice est désigné comme « une salle d'artifices », sans doute un entrepôt de pièces d'artillerie et de poudre.



NAMUR  
CAPITALE

En 1853, il est qualifié d'« arsenal » ce qui confirme son rôle lié à l'artillerie.



▲ Le premier volume du Hangar aux affûts en 1853 et implantation du second volume. Plan de la brigade topographique du Génie [...], 1853. Collection Société archéologique de Namur

Ce premier bâtiment correspond au grand volume situé côté sud et dans lequel la charpente est apparente. De nombreuses traces de l'évolution du bâtiment y sont toujours perceptibles comme les fenêtres qui étaient présentes des deux côtés du bâtiment. Le mur nord était à l'origine une façade percée d'une porte cochère et de 16 fenêtres qui ont aujourd'hui été murées.

C'est entre 1853 et 1859 que le Hangar aux affûts prend son apparence actuelle. C'est Jules Borgnet, historien namurois, qui nous en apporte la preuve en nous indiquant dans l'un de ses ouvrages (*Promenades dans Namur. 18<sup>e</sup> promenade*, vol. 1, Namur, 1859, p. 631) qu'un double hangar aux affûts se trouve sur le plateau inférieur de Terra Nova. Il nous confirme ainsi qu'un second volume, similaire au premier, a été ajouté pour donner au bâtiment l'apparence que nous lui connaissons aujourd'hui. Ces travaux sont effectués avec soins car le parement\* en briques ne montre aucun signe de cet ajout.

Au cours des décennies suivantes, le bâtiment fait l'objet d'aménagements divers pour répondre aux besoins de l'Armée belge. Des baies sont condamnées, le second volume est divisé en plusieurs locaux demandant, par exemple, l'adaptation de certaines fenêtres en portes. L'une des entrées voit son gabarit transformé pour permettre le passage de camions, des baies sont agrandies pour apporter plus de lumière dans les locaux, etc. Le bâtiment s'adapte sans cesse aux besoins de ses occupants.

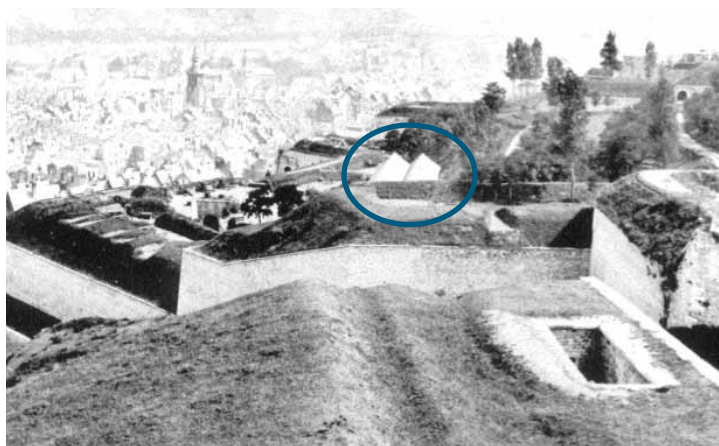
Malgré ces transformations, le premier volume semble avoir toujours été utilisé pour l'entreposage de pièces d'artillerie ou de voitures militaires. Dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la zone est en effet dévolue aux véhicules militaires, à leur entretien et à leur stationnement comme en témoignent encore les inscriptions peintes au bas de la façade nord et qui devaient indiquer l'emplacement des véhicules grâce à leur plaque d'immatriculation.

Aujourd'hui, le Hangar n'abrite plus d'armes ni de véhicules mais, comme il l'a toujours fait, le bâtiment évolue pour répondre aux nouvelles fonctions qui lui sont assignées.

Pour en savoir plus : KUBJAK, A., *Le Hangar aux affûts*, étude historique inédite, Namur, 2020.



▲ Intérieur du Hangar. D'un côté les fenêtres toujours ouvertes, de l'autre les baies murées



▲ Vue du plateau inférieur de Terra Nova où l'on aperçoit la double toiture du Hangar aux affûts, vers 1880. Collection P. Bragard dans BRAGARD, P. et al., *La Citadelle de Namur en noir et blanc* [...], Namur, 2005, p.56



▲ Ancien emplacement de parking indiqué grâce aux numéros d'immatriculation



**OUVREZ  
L'ŒIL**

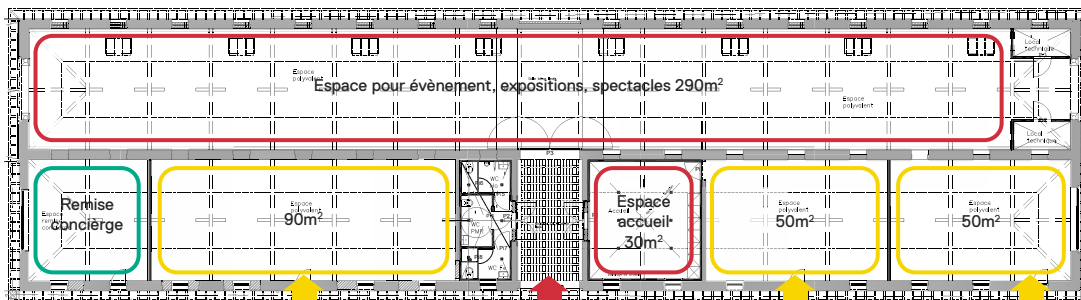
Très peu de documents écrits ou iconographiques nous sont parvenus pour nous permettre de retracer l'histoire du Hangar aux affûts.

C'est donc également en observant attentivement le bâtiment que plusieurs phases de son histoire ont pu être identifiées.

Il est ainsi possible de distinguer qu'une porte cochère a été comblée grâce à l'empreinte de son arc ou de ses chasse-roues à moitié emprisonnés dans la maçonnerie.

Ouvrez l'œil, les traces de changements sont toujours perceptibles.

## CONFORTABILISER SANS DÉNATURER



Le chantier de restauration a débuté en avril 2022 et s'est clôturé en février 2023. Son objectif consistait à solutionner les différents problèmes du bâtiment tout en le confortabilisant pour mieux répondre aux normes et aux besoins actuels. Le projet a veillé à conserver l'aspect brut mais authentique du Hangar ainsi que les traces des évolutions majeures du bâtiment. Seules quelques interventions jugées vraiment inesthétiques ont été gommées.

Les travaux ont également achevé certaines transformations non abouties comme la condamnation de la porte cochère en façade sud. Le chantier de restauration a également permis de redécouvrir certains éléments. C'est le cas d'une rigole en pavés en très bon état qui a été nettoyée et permet désormais de circuler confortablement autour du bâtiment pour assurer son entretien.

Ces interventions ont été réalisées en concertation avec l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) et la Commission des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) car le bâtiment est implanté dans le site classé de la Citadelle.



▲ Rigole découverte à l'arrière du Hangar

## TOUR D'HORIZON DES INTERVENTIONS

**Toiture :** la couverture présentait des problèmes d'infiltrations d'eau qui ont causé des dégâts à la charpente. Les éléments trop abîmés ont donc été remplacés et la structure renforcée notamment à la jonction entre les deux toitures. La couverture d'ardoises a été renouvelée et les tabatières remplacées.



**Portes :** les portes cochères en bois du grand espace étaient à la fois en mauvais état et l'une d'entre elles avait disparu suite à la modification de l'ouverture. Cette dernière a désormais retrouvé son arc surbaissé en « anse de panier » et les chasse-roues qui la protégeaient ont été remis à leur place, soit à l'intérieur du bâtiment et plus à l'extérieur. Les doubles portes en bois ont été adaptées pour être plus étanches et équipées de barres anti-panique permettant une évacuation en urgence du bâtiment.

Ces adaptations ont été réalisées tout en redonnant aux portes une apparence identique au modèle d'origine.



**Fenêtres :** les baies situées côté nord ont retrouvé leur homogénéité d'origine. Les fenêtres agrandies ont été réduites à leur format initial grâce à des briques récupérées sur le site. La restauration a poussé le détail jusqu'à replacer les pierres bleues des encadrements dans lesquelles étaient fixés les gonds des volets aujourd'hui disparus.

Les menuiseries ont été restaurées ou refaites à l'identique en respectant le dessin original des châssis et de leurs petits-fers\*. Elles ont été repeintes en couleur rouille, qui semble être la teinte d'origine. Les baies ayant été transformées en portes ont été conservées pour maintenir les accès aux locaux. Leurs menuiseries ont en revanche été remplacées par des portes vitrées d'aspect contemporain mais s'harmonisant avec les menuiseries anciennes.

Les baies situées du côté sud ont été laissées en l'état pour le moment, elles sont en effet protégées par les volets toujours présents de ce côté et sont obturées côté intérieur pour les besoins des événements.



**Parement :** les murs extérieurs ont été nettoyés, rejointoyés à plusieurs endroits et protégés avec un hydrofuge. Cependant, ces travaux nécessaires à la bonne conservation du bâtiment n'ont pas supprimé les éléments témoignant des différentes occupations du Hangar tels que les marques militaires ou certains éléments techniques (boîtiers métalliques, accroches, etc.) afin de préserver au mieux l'histoire du bâtiment.

**Confortabilisation des espaces :** le Hangar est destiné à accueillir un public toujours plus nombreux et varié. Il était donc nécessaire de mettre le bâtiment aux normes et de le confortabiliser un minimum. L'électricité a ainsi été refaite pour correspondre aux critères de sécurité actuels. Un local de sanitaires, absent jusqu'à présent, a été créé et un local d'accueil chauffé a été aménagé.

Au terme de ce chantier, le Hangar est destiné à servir à l'organisation d'événements culturels comme des expositions. Les locaux latéraux, qui doivent encore être parachevés, pourront servir d'extension au grand volume du Hangar, mais également être utilisés de manière indépendante selon les besoins de l'asbl CAC en charge de l'animation touristique du site.

Ce chantier a pu se concrétiser grâce à la subvention « Politique intégrée de la Ville » de la Région Wallonne. Celle-ci subsidie le chantier à hauteur de 80%, le reste du budget provient des fonds de la Ville.

## DES NOMS DES CHIFFRES

### Maître d'ouvrage :

Ville de Namur, Département de l'Aménagement urbain, Service Citadelle

### Auteur de projet :

Ville de Namur, Département de l'Aménagement urbain, Service Citadelle, architecte Stéphanie Delvaux

### Toiture :

Toitures Lesenfants Michel sprl

### Façades :

Entreprise générale Gustave & Yves Liégeois S.A

### Gros-œuvre :

Entreprise générale Gustave & Yves Liégeois S.A

### Menuiseries extérieures :

S.A. MAM

### Parachèvements intérieurs :

Apruzzese S.A

### HVAC/Sanitaires :

Conforty sprl

### Electricité :

SY LIGHT sprl

### Pouvoirs subsidants :

SPW, Politique intégrée de la Ville 80%

### Coût des travaux :

693.291,59 €



**POLITIQUE INTÉGRÉE  
DE LA VILLE**



Conception : Ville de Namur, service Citadelle  
Rédaction : Service Citadelle, Aude Kubjak  
Mise en page et impression : Ville de Namur, service Reprographie

Illustrations : sauf mention contraire, les illustrations proviennent de la Ville de Namur  
Contact : service.citadelle@ville.namur.be  
081/24 73 82

## \* DÉFINITIONS

### Bâtière :

toiture possédant deux versants, deux parties opposées l'une à l'autre

### Parement :

partie extérieure, visible d'un mur

### Petit-fer :

élément en fer subdivisant le vitrage d'un châssis